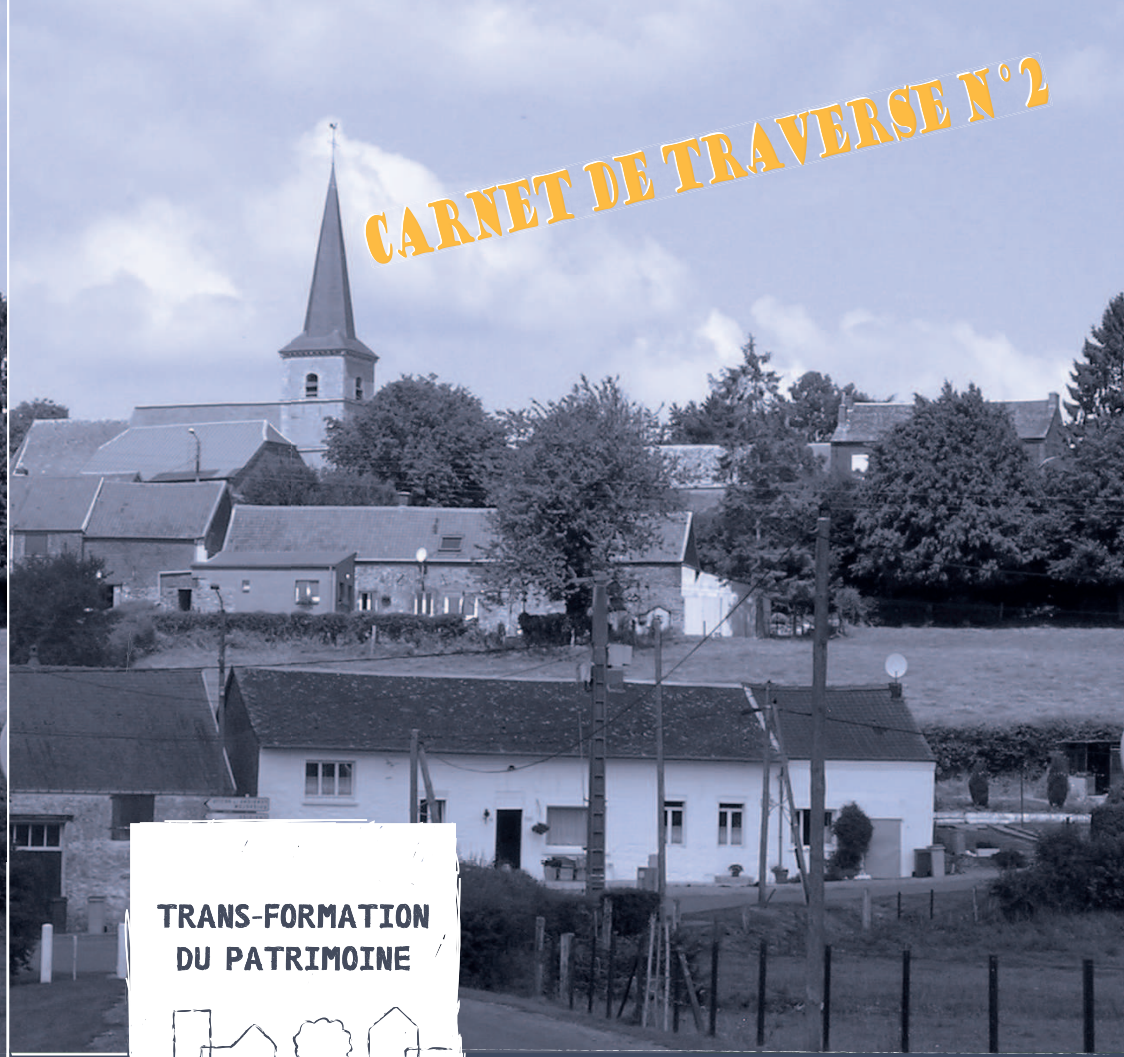


CARNET DE TRAVERSE N°2



TRANS-FORMATION
DU PATRIMOINE



www.trans-formationdupatrimoine.eu

MOBILISATION TRANSFRONTALIÈRE AUTOUR DU BÂTI ANCIEN ET DE SES SAVOIR-FAIRE

JOURNÉE DE SENSIBILISATION
5 octobre 2012
*Les clés de lecture du bâti ancien
dans la trame urbaine*



échelle paysagère - échelle urbaine - échelle architecturale
comprendre - transmettre - agir

LES JOURNÉES DE SENSIBILISATION

Ces journées s'inscrivent dans une démarche de sensibilisation des acteurs locaux à la valeur du patrimoine bâti du territoire transfrontalier. Elles sont destinées aux élus, au personnel technique des communes, au personnel technique instruisant les documents d'urbanisme et aux acteurs associatifs.

Mises en place de manière transfrontalière, ces journées se composent d'interventions en salle et de visites de sites. Elles permettent ainsi de valoriser les expériences innovantes, à l'intérieur et hors du territoire avec pour objectif de stimuler les initiatives locales en matière de préservation et de valorisation du bâti ancien.

Afin de proposer un programme cohérent sur la durée du projet, les partenaires ont élaboré une trame à deux niveaux de lecture :

- Trois échelles d'observation du bâti :
échelle paysagère - échelle urbaine - échelle architecturale
- Trois axes pédagogiques :
*COMPRENDRE le bâti ancien du territoire -
TRANSMETTRE des outils, des modes de faire -
AGIR à partir d'exemples d'opérations réussies.*

Programme prévisionnel 2011-2013

- 2011 :
- le bâti comme élément du paysage : *échelle paysagère – comprendre (23/09)*
- 2012 :
- l'importance du diagnostic dans un projet de restauration : *échelle architecturale – comprendre (08/06)*
 - **les clés de lecture du bâti ancien dans la trame urbaine : *échelle urbaine – comprendre (05/10)***
 - la préservation du bâti ancien à l'échelle communale et intercommunale, quels outils ? : *échelle urbaine – transmettre*
- 2013 :
- la réutilisation du bâti ancien avec changement d'usage : *échelle architecturale – transmettre*
 - la prise en compte du bâti ancien dans les projets d'urbanisme : *échelle urbaine – agir*
 - bâti ancien et architecture contemporaine : *échelle architecturale – agir*

LE PROJET TRANS-FORMATION DU PATRIMOINE

Le projet Trans-formation du patrimoine 2010-2013 réunit six partenaires belges et français pour une meilleure prise en compte du bâti ancien sur les territoires du Parc naturel régional de l'Avesnois, de la Botte du Hainaut et de l'Arrondissement de Philippeville.

Il se décline en six actions. Depuis l'amélioration de la connaissance jusqu'à la constitution d'un réseau d'acteurs, celles-ci constituent un programme cohérent d'étude et de préservation du bâti ancien, de formation et de mise en réseau des acteurs. Elles s'adressent à un public varié d'élus, de techniciens, de professionnels, d'habitants, à travers des chantiers de formation aux techniques de restauration, des expositions itinérantes, des salons sur la restauration du bâti traditionnel...

Le projet s'inscrit dans le programme européen INTERREG IV France-Wallonie-Vlaanderen.

www.trans-formationdupatrimoine.eu

Les partenaires du projet



Contacts techniques dans les structures

Syndicat mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois (PNRA)

Espaces Naturels Régionaux (ENRx)

Grégory BOULEN, chargé de mission patrimoine bâti
Tél. : +33 (0)3.27.14.90.80
gregory.boulen@parc-naturel-avesnois.com
www.parc-naturel-avesnois.fr

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord (CAUE)

Christophe ROUVRES, architecte
Tél. : +33 (0)3.20.57.67.67
crouvres@caue-nord.com
www.caue-nord.com

Le Groupe d'Action Locale de la Botte du Hainaut asbl (GAL BH) et La Maison de l'Urbanisme de l'Arrondissement de Philippeville asbl (MUAP)

Aurélie SIVERY, chargée de projet Trans-formation du patrimoine, FW 4.2.3
GSM : +32 (0)491/36.25.82
aurelie.sivery@muap.be
www.galdelabotte.be - www.muap.be

L'Institut du Patrimoine Wallon (IPW)

Annick PIRON, architecte
Tél. : +32(0) 85/41.03.52
a.piron@paixdieu.be
www.institutdupatrimoine.be



Versant Français

- *Guides techniques du Patrimoine bâti*, PNR Avesnois, Six entités paysagères couvertes : la Fagne de Trélon, la Thiérache, le Pays d'Avesnes, le Bavaisis, le Plateau de Mormal, la Fagne de Solre (téléchargeable sur le site et disponible au PNR Avesnois).
- *Guides techniques des Paysages*, PNR Avesnois, Six entités paysagères couvertes : Unité de la haie d'Avesnes, la Fagne de Solre-le-Château, le Plateau de Mormal, la Fagne de Trélon, la Plaine de la Sambre, la Thiérache (téléchargeable sur le site et disponible au PNR Avesnois).
- *Guide Restaurer et Construire dans le PNRA*, cabinet d'architecture Ad'AUC et agence Leblanc Venacque, réédition 2012, comprend 4 livrets (téléchargeable sur le site et disponible au PNR Avesnois) :
 - Intégrer une maison dans le paysage,
 - Choisir les matériaux de restauration,
 - Restaurer une maison ancienne,
 - Réhabiliter une maison ancienne en respectant son environnement.
- *Vivons notre paysage*, brochure, ENRx (disponible au PNR Avesnois).
- *Fiches techniques, Du projet d'habitat durable et paysager... à sa traduction dans les Plans Locaux d'Urbanisme*, PNR Caps et Marais d'Opale, octobre 2008.

Versant Belge

- Brochures éditées par la MUAP et le GAL Entre Sambre et Meuse :
 - *Construire le paysage de demain*, 2007, brochure réalisée sur plusieurs territoires (disponible à la MUAP et téléchargeables sur le site de la Région Wallonne, <http://mrw.wallonie.be/dgatlp/dgaplt/Pages/DAU/Pages/Paysage/actualites.asp>)
 - *Habitat rural de nos villages*, 2007 (disponible à la MUAP).
- *Pour une meilleure prise en compte des paysages*, CPDT - Ministère de la Région Wallonne, 2004.
- *Règlement Général sur les bâtisses en site rural, Le RGBSR, Pourquoi? Comment?*, Fondation Rurale de Wallonie, Ministère de la Région Wallonne, DGATLP, 1996.
- *Règlement Général sur les bâtisses en site rural, la Fagne et la Famenne*, Fondation Rurale de Wallonie, Ministère de la Région Wallonne, DGATLP, 1997.

Les partenaires du projet Trans-formation du patrimoine, en partenariat avec les services du patrimoine des Régions Nord-Pas de Calais et Wallonne, ont réalisé un diagnostic raisonné du patrimoine bâti transfrontalier de la Fagne de Solre. Cette étude permet d'aborder le bâti ancien selon plusieurs échelles : paysagère, urbaine et architecturale. Cette session, consacrée à l'échelle urbaine, permettra de comprendre la relation qu'entretient un village à son site, à partir de l'observation de l'implantation du bâti ancien. Les clés de lecture transmises lors de cette session permettront aux communes de comprendre l'organisation de leur village et de mieux envisager leurs projets d'aménagement.

Présentation des intervenants de cette session

9h - Accueil du Public à Hestrud (salle des fêtes) - Présentation du déroulement de la journée
Intervenants : M. BLONDEL, adjoint au maire d'Hestrud,
M. Philippe LETY, Vice-président du Conseil Général chargé des relations internationales et affaires européennes, maire de Solre-le-Château
Partenaires du projet INTERREG IV Trans-formation du patrimoine (F & B)

9h30-10h30 - Présentation du Diagnostic raisonné du patrimoine bâti de la Fagne de Solre
Intervenant : Lise DE BAERE, Parc naturel régional de l'Avesnois

10h30-11h30 - Présentation de l'Inventaire
Intervenants : Annaïg CHATAIN, Conservateur du Patrimoine, Inventaire général du Patrimoine culturel, Service du Patrimoine culturel, Direction de la Culture, Conseil régional Nord - Pas-de-Calais
Thérèse VAN DEN NOORTGAETE, SPW DGO4, Département du patrimoine, Hainaut 1

11h45 - Conclusion de la matinée
Paul RAOULT, Président du Parc naturel régional de l'Avesnois

12h - buffet des producteurs à Hestrud

13h30-15h30 - Circuit bus à travers la Fagne de Solre transfrontalière et points d'observation à Leugnies (B) et Obrechies (F)
Intervenants : Christophe ROUVRES, architecte, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord
Ludovic DURIEUX, architecte-urbaniste, Agence Ad'AUC, Lille.

15h45-17h - Présentation des outils à disposition des communes pour préserver le bâti ancien dans la trame urbaine
Intervenants : Corinne BURY, responsable du pôle Cadre de vie, Patrimoine bâti et Urbanisme, Parc naturel régional de l'Avesnois.
Annick LOUIS, Assistante architecturale et urbanistique de la Fondation Rurale de Wallonie.



ETUDE TRANSFRONTALIERE DU PATRIMOINE BÂTI DE LA FAGNE DE SOLRE

La **diagnostic raisonné du patrimoine bâti de la Fagne de Solre** est une action du projet Interreg IV Trans-formation du patrimoine. Il vise l'acquisition d'une connaissance commune du patrimoine bâti à l'échelle d'un territoire transfrontalier.

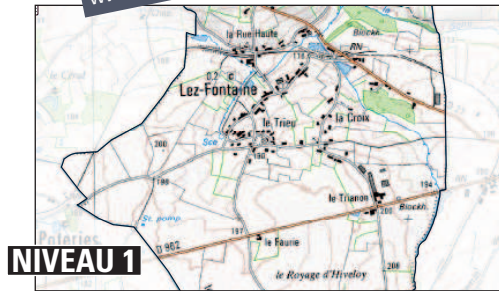
La réalisation de ce document d'information et de sensibilisation au patrimoine bâti permet aux acteurs du territoire de disposer d'un outil commun d'aide à la décision en matière d'urbanisme et de préservation du bâti ancien, permettant d'aborder ces enjeux de la même manière de part et d'autre de la frontière. Il participe également au renforcement d'une identité et d'une histoire commune, abordées ici à travers le patrimoine bâti.



Trois échelles d'analyse

Niveau 1 - le bâti dans le paysage :

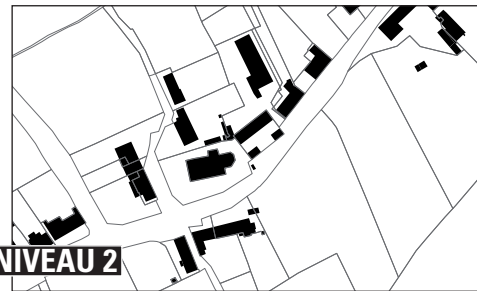
- s'attache à définir la manière dont le bâti s'inscrit dans le paysage,
 - met en évidence les liens que le bâti entretient avec les grands éléments naturels (relief, forêt, bocage, cultures, rivière...),
 - révèle la relation du bâti à la topographie et détermine ainsi des modes d'organisation et d'implantation.
- L'échelle de travail est celle de l'entité paysagère (carte IGN, photo aérienne).



NIVEAU 1

Niveau 2 - le bâti dans son cadre de vie :

- analyse le bâti comme composante de l'urbanisme et du cadre de vie,
 - définit ses modes d'organisation, sa forme, sa silhouette, son mode d'implantation, sa densité,
 - identifie les rôles, les usages et les interactions entre espaces bâtis et espaces non-bâtis.
 - décrit les éléments de la structure communale (noyau du village, place, hameaux, écarts)
 - définit les enjeux liés à l'aménagement du territoire communal.
 - met en évidence des critères communs à l'ensemble des villages, appuyant ainsi les spécificités urbaines de l'entité paysagère.
- L'échelle de travail est celle de la commune (cadastre).



NIVEAU 2

Niveau 3 - l'habitat, une composante du patrimoine architectural :

- met en évidence la qualité patrimoniale du bâti traditionnel
 - repérage de l'habitat antérieur à la Seconde Guerre mondiale sur un échantillon de communes représentatives,
 - analyse statistique qui permet de dégager une typologie de l'habitat de l'entité paysagère étudiée.
- L'échelle de travail est l'édifice.



NIVEAU 3

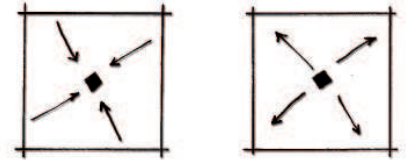
Ce guide technique transfrontalier du patrimoine bâti est téléchargeable sur les sites :
www.trans-formation-du-patrimoine.eu
www.parc-naturel-avesnois.fr
www.gaidelabotte.be

Question 2 : Quel programme envisager? Quel projet imaginer?

Suite à l'observation de ses qualités, **un site révèle des potentialités différentes**. Notre regard change. Construire, ne pas construire, privatiser, rendre public, aménager, restaurer... sont autant de possibilités à envisager pour allier le **projet** au **site**, et inversement. Un **plus-value réciproque** prend alors forme entre le projet et le site, cela à plusieurs échelles :

- dans la parcelle,
- depuis la rue,
- dans le paysage.

«Construire dans une région, c'est créer son 'chez soi' mais c'est aussi s'insérer dans un environnement qui a ses propres caractéristiques architecturales et paysagères.»
 (extrait du RGBSR - Fagne et Famenne)



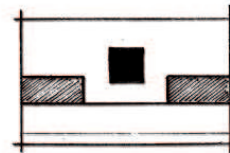
lien de réciprocity site/projet : la bonne compréhension du lieu guide le projet, le projet participe des paysages proche et lointain.

Question 3 : Comment le projet participe d'un lieu?

A titre d'exemple : S'IMPLANTER pour ...

profiter au mieux de la parcelle, s'octroyer des vues, participer au front urbain, enrichir l'espace public, révéler le paysage...

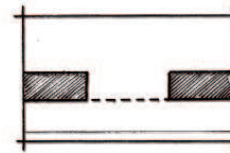
à l'échelle de la rue
 > vue en plan



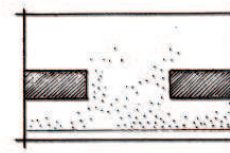
DISTINGUER



RENFORCER

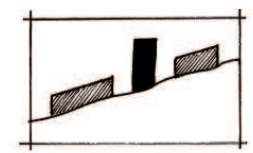


MAINTENIR



VALORISER

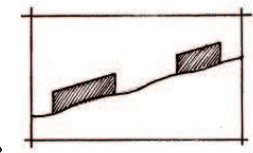
à l'échelle du paysage
 > élévation



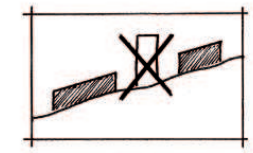
MARQUER



CONFORTER



PRESERVER

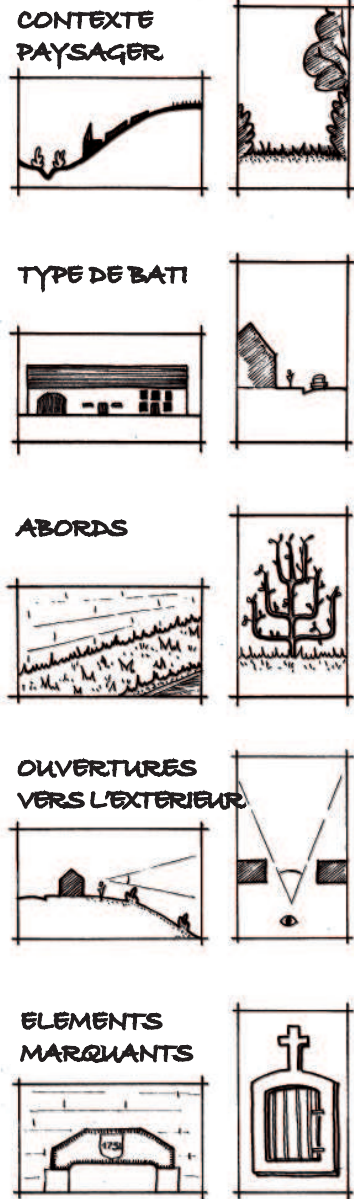


CORRIGER



Question 1 : Quelles sont les qualités d'un lieu?

La bonne compréhension d'un site est le préalable à tout projet d'aménagement. Pour cela, l'observation de l'environnement existant et de ses caractéristiques permettent d'orienter les premières réflexions. La prise en considération de ses éléments va également aider à construire la richesse du projet. Quelques questions à se poser : Suis-je en milieu urbain, rural, ouvert, fermé, vallonné, plat? Quels sont les éléments à proximité (bocage, champs, boisements, murets...)? Où sont les vues à conserver, ou au contraire, celles dont on veut se cacher? Quelles sont les caractéristiques des constructions voisines (implantation, volume, orientation, couleurs...)?...

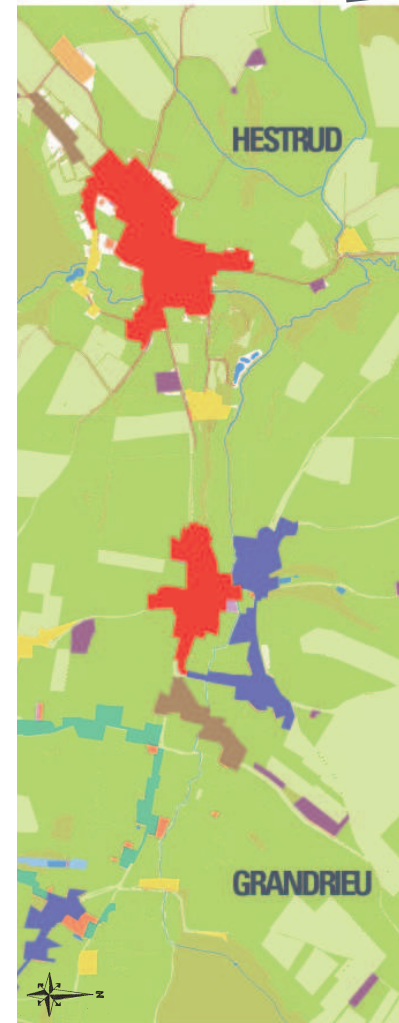


Niveau 2 - Le bâti dans son cadre de vie

Une cartographie des sous-ensembles bâtis a été dressée à l'échelle de l'entité de la Fagne de Solre. Elle permet d'observer les caractéristiques générales de l'organisation bâtie, c'est-à-dire connaître la répartition des différents ensembles bâtis sur le territoire et leur articulation. Elle sert également à comprendre la présence de telle ou telle structure bâtie en fonction des éléments extérieurs comme le réseau hydrographique, le relief, les boisements ou encore le réseau viaire.



Ces sous-ensembles bâtis sont localisés, décrits et illustrés sur le portail cartographique du projet Interreg Transformation du patrimoine : www.trans-formationdupatrimoine.eu



- Noyau**
Partie principale d'un village, d'un bourg ou d'une ville marquée par une concentration du bâti et regroupant l'essentiel de la vie communautaire (église, mairie,...).
- Hameau**
Regroupement de plusieurs bâtiments (en nombre supérieur à un écart) comportant une forme d'organisation propre, parfois autour d'une place, d'un axe ou d'un édifice public.
- Ecart**
Groupement élémentaire de quelques habitations, situé en milieu rural sans autonomie administrative.
- Isolé**
Un édifice seul ou un bâtiment et ses parties constituantes.
- Bâti étiré**
Structure souvent d'origine rurale, composée d'une succession de bâtiments le long d'un axe, disposés de manière lâche mais régulière en alternance avec des espaces agricoles.
- Cordon bâti**
Structure bâtie dense organisée de part et d'autre d'un axe, apparaît comme une évolution du bâti étiré dû au comblement des dents creuses par de nouvelles constructions.
- Extension**
Prolongement bâti solidaire du noyau, d'époque plus tardive et de structure différente.



CIRCUIT ET THÈMES ABORDÉS PENDANT LA VISITE

Départ de Hestrud

1 - HESTRUD/GRANDRIEU

Organisation du bâti



2 - LEUGNIES

Lecture de la trame urbaine



3 - LEUGNIES/COUSOLRE

Organisation du bâti



4 - COLLERET

Organisation du bâti



5 - QUIEVELON

Organisation du bâti



6 - OBRECHIES

Lecture de la trame urbaine



Cartes des sous-ensembles bâtis

■ Noyau	■ Bâti étiré
■ Hameau	■ Cordon bâti
■ Ecart	■ Extension
■ Isolé	

Leugnies



0 500m

Obrechies



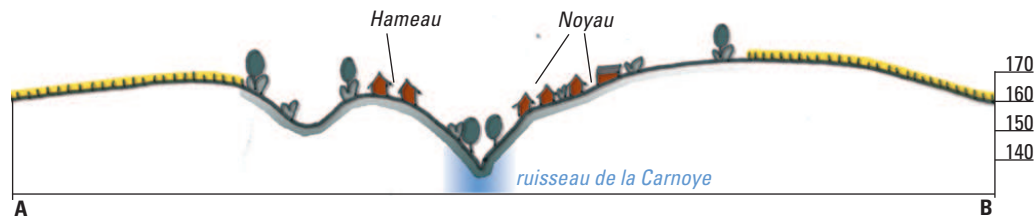
LEUGNIES ET OBRECHIES

Lecture de la trame bâtie, présentation de l'organisation villageoise

Mode d'implantation du noyau : Noyau linéaire sur un versant associé à un hameau

En raison du **relief marqué des versants**, les noyaux se sont développés parallèlement au cours d'eau le long d'une rue située sur le coteau, parfois dédoublée par une voie installée à mi-versant. L'église ne se situe pas au centre des villages, mais en est le point culminant qui émerge de la végétation de la vallée. Ces noyaux présentent un tissu bâti discontinu et ne sont pas forcément l'ensemble dominant : d'autres groupes bâtis complètent la structure villageoise. Liés à d'anciennes activités, ceux-ci prennent place en fond de vallée ou sur le versant opposé.

Une organisation relativement complexe découle de cette occupation des deux versants mais elle offre des relations visuelles riches entre les différents ensembles bâtis, les versants bocagers et le fond de vallée.



Coupe schématique d'Obrechies.



Leugnies :

- dans le vallon du ruisseau des Préaux, affluent de la Hante
- noyau simple le long de la N597
- église en retrait de la voie principale
- développement linéaire dans le prolongement du noyau
- hameau rural sur le bas de versant opposé, lieu-dit Taille des Marchés



Obrechies :

- vallée bocagère de la Solre à sa confluence avec le ruisseau de la Carnoye
- noyau dédoublé le long deux voies parallèles au ruisseau
- centre-bourg en position de belvédère
- écarts liés aux activités et à l'ancienne voie ferrée en fond de vallée
- hameau rural en vis-à-vis du noyau, lieu-dit le Fayt



Configuration des villages, implantation et nature des sous-ensembles bâtis

1



- noyau de part et d'autre du cours d'eau
- noyau et hameau en vis-à-vis
- écarts sur le plateau agricole



Hestrud

Grandrieu

3



- formes bâties linéaires
- du rural à l'urbain
- développement d'un bourg



Leugnies

Cousolre

4



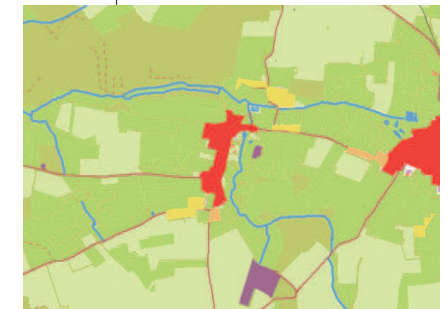
- entre plateau et vallées
- fermes isolées et paysage
- du rural au résidentiel



Colleret

5

- noyau linéaire
- écarts à proximité du bâti
- perspectives d'évolution



Quiévelon

Obrechies

2 - LEUGNIES, lecture de la trame urbaine

6 - OBRECHIES, lecture de la trame urbaine

